

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon 6e arrondissement (69006)

Premier tour

– le 10/03/2020 –

Action n°1

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Si les mobilités actives et la voirie sont des compétences de la Métropole, la Mairie d'Arrondissement et la Ville de Lyon ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en oeuvre d'un plan vélo ambitieux. À cet effet, la mise en place d'un comité vélo régulier au minimum 4 fois par an avec la Mairie d'Arrondissement d'une part, et avec la Mairie centrale d'autre part, nous semblent clés. Cet espace d'échange pourra par exemple permettre d'établir la liste prioritaire des lieux à équiper d'arceaux vélo avec la Mairie d'Arrondissement, et de formaliser une procédure claire pour l'enlèvement par la fourrière de vélos présumés épave avec la Ville de Lyon.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Un adjoint d'arrondissement (ou un conseiller délégué) sera bien en charge de la voirie et des mobilités actives. Il recevra très régulièrement les associations cyclistes afin de faire le point avec elles sur les projets en cours ou à venir et les actions à mener. Nous souhaitons améliorer cette relation entre les élus et les associations afin de mieux prendre en compte les idées et les demandes des citoyens.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Un adjoint d'arrondissement délégué à la voirie, aux déplacements et aux mobilités actives sera désigné au sein du conseil d'arrondissement du 6ème arrondissement. Il travaillera en lien étroit avec les services de la Métropole mais également avec l'adjoint central et avec les autres adjoints d'arrondissement afin que le plan vélo soit pensé et réalisé en cohérence avec ceux des autres territoires. Un comité vélo sera régulièrement réuni, à la fréquence que ses membres définiront selon les besoins et les travaux en cours. Il organisera des diagnostics à vélo pour évaluer à la fois les itinéraires, les conditions de sécurité de circulation et les équipements vélo (arceaux, parkings, signalétique dédiée...). La police municipale, à vélo sera sollicitée si besoin pour l'accompagner dans ce travail.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI j'y suis très favorable

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Il existe depuis 2001 un Adjoint au Maire dédié (nouveaux modes de vie urbains) et les adjoints d'arrondissement délégués à la voirie sont en charge du vélo notamment à travers la délégation qui leur est donnée sur la gestion des crédits de proximité qui permettent par exemple l'installation d'arceaux vélos

Les CQ comportent des commissions voirie et travaillent sur les sujets de la mobilité, mais force est de constater que peu de personnes se mobilisent pour assister aux réunions. Nous proposons plutôt de créer une plateforme internet sur le modèle de ce que nous avons expérimenté avec Civocray qui permettra aux habitants de s'exprimer régulièrement, y compris les jeunes.

Nous proposons, sur le modèle des DRT espaces verts, que les crédits de proximité soient définis par l'Adjoint au Maire plutôt que par les adjoints d'arrondissement afin d'éviter le phénomène actuel d'émiettement, voire l'incongruité de certains aménagements qui ne se poursuivent pas dans d'autres. Cette remunicipalisation des crédits (qui sont initialement des crédits municipaux, pas d'arrondissement) pourra faire l'objet d'aménagements complets en lien avec les espaces verts, la politique du stationnement et d'une concertation avec les habitants.

Auparavant, la commission modes doux se tenait en alternance à la métropole et à la ville. Or depuis 2017, la métropole s'est réservée exclusivement l'organisation de cette commission qui, par ailleurs démontre une surreprésentation des associations cyclistes par rapport aux piétons et aux associations de personnes handicapées.

Nous proposons plutôt de réformer la commission d'accessibilité afin qu'elle traite des sujets cyclables.

Action n°2

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Totalité de l'axe Vitton/Franklin Roosevelt
- Rue Duquesne (puis pont de Lattre de Tassigny dans la continuité du tunnel modes doux)
- Totalité de la rue Garibaldi (de la rue Vauban au parc de la Tête d'or)
- rue Michel Rambaud / avenue Thiers
- boulevard des belges

La création de pistes cyclables suffisamment larges exigera la suppression de stationnement, compétence de la Ville de Lyon, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures. C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Le 6e arrondissement ne compte pas à ce jour assez de pistes cyclables sécurisés et confortables. Il ne permet pas aux cyclistes une qualité de déplacement à la hauteur de leurs attentes. Notre arrondissement participera pleinement à l'essor du vélo à Lyon et au développement du Réseau Express Vélo. Si la voirie est une compétence métropolitaine, le 6e arrondissement sera moteur et force de proposition pour la mise en oeuvre rapide du réseau cyclable.

Le Réseau Express Vélo de 450km sera constitué d'aménagements protégés à double sens, larges (>3,5 mètres), continus et homogènes. Pour 2026, l'objectif est d'en réaliser 250 km. Ce réseau composé d'axes numérotés et doté d'une signalétique propre permettra de relier rapidement, de manière sécurisée et confortable toutes les communes de la Métropole. Il donnera sa place nécessaire au vélo à Lyon et permettra des trajets en toute sécurité, rapides et efficaces.

Sur le 6e arrondissement ce réseau empruntera l'axe Vitton-Franklin Roosevelt, la totalité de la rue Garibaldi. Notre carte du REV est disponible sur notre site internet : <https://metropolepournous.fr/2020/01/27/developpement-massif-des-mobilites-actives/>

L'arrondissement sera 100 % marchable et cyclable. Nous créerons des itinéraires piétons et cyclables pour permettre un accès facile au parc de la Tête d'Or pour chacune de ses entrées. De nouvelles voies cyclables sécurisées s'intégreront au Réseau Express Vélo de la métropole. L'avenue Verguin et la rue Michel Rambaud seront réaménagées afin de permettre des liaisons piétonnes et cyclables sécurisées sous la voie ferrée. La rue Duquesne, les Cours Vitton et Franklin Roosevelt seront réaménagés et végétalisés. La requalification de la rue Garibaldi sera achevée.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Avec la Métropole, nous nous engageons pour un plan vélo ambitieux afin d'atteindre 1500 km de pistes cyclables en 2025 et 2000 km d'ici à 2030. Un véritable Réseau Express Vélo Végétalisé de voies continues et sécurisées sera créé pour développer la pratique du vélo dans Lyon mais également hors Lyon en 1ère couronne. Pour le 6ème, il empruntera les cours Vitton et Zola (Villeurbanne).

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet sécurité, un contrôle accru du stationnement gênant notamment sur les pistes cyclables.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Duquesne Foch étant mon quartier, ayant créé Et 6 c'était vous lors de l'accident d'octobre 2016 carrefour Vitton Garibaldi Roosevelt, très accidentogène et depuis réaménagé, je m'engage personnellement à défendre le réaménagement de ces axes du 6ème arrondissement pour plus de sécurité et de confort à vélo.

Un collectif de voisinage Duquesne Foch. "Autoroute Duquesne STOP, vers une circulation apaisée" a été créé, j'en fais parti. La ville à vélo y sera le bienvenue. Ce collectif a déjà interpellé tout comme vous les candidats et Positivons Lyon leur a répondu et les a reçus.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Avec l'arrivée de Vélo'V nous avons créé une commission modes doux pour discuter des aménagements cyclables : développer des pistes cyclables sur le modèles de la rue de la Part-Dieu, fortement végétalisé avec une séparation des vélos de la circulation et des piétons. A l'époque, les associations vélo n'ont pas voulu de ce modèle, estimant que la place du vélo avait sa place sur la chaussée pour réduire la place de la voiture, mais surtout pour réduire la vitesse.

L'augmentation de l'usage du vélo, mais surtout de l'arrivée de profils moins expert et plus famille impliquent un changement dans les aménagements cyclables pour plus de sécurité.

Le doublement du réseau cyclable est inscrit dans notre programme, nous sommes déjà passés à Lyon de 147km en 2014 à près de 300km aujourd'hui (285km), nous passerons à 2000Km sur la métropole.

Nous allons également augmenter les effectifs de la police municipale de 22% dont une partie concernera la brigade cycliste. Nous frapperons plus fort grâce à ces nouveaux effectifs de police et à l'utilisation de la vidéo-verbalisation.

Action n°3

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Villeurbanne et Caluire.

Les connexions avec Villeurbanne sont d'importants points noirs, régulièrement signalés par les usagers : avenue Verguin/cours André Philip, proximité de Charpenne, sortie du Parc de la Tête d'Or sur le boulevard Stalingrad.

Le pont Raymond Poincaré, à l'intersection de 3 communes, devrait être pourvu d'une piste cyclable sécurisée et séparée de la circulation.

La Mairie d'arrondissement du 6e devrait jouer un rôle moteur dans ces dossiers.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Le plan vélo des listes écologistes comporte un plan d'urgence pour la sécurisation des principaux points noirs de la métropole de Lyon. Nous travaillerons avec les associations pour définir ces priorités et trouver des solutions de sécurisation temporaires ou définitives.

La place de la voiture et notamment du stationnement devra effectivement être réduite afin de mieux partager l'espace public en donnant plus de place aux vélos et piétons.

A la suite de la piétonnisation prévue de la presqu'île, chaque arrondissement devrait également disposer de rues et de secteurs piétonnisés afin que cela profite à tous les habitants de Lyon. Cela se fera en concertation avec les habitants (par exemple rue Vendôme, entre les rues de Sèze et le Cours Lafayette).

Nous prévoyons également le développement des zones des rencontres et la création de vélo-rues dans lesquelles les piétons et les cyclistes sont prioritaires sur toute la largeur de la chaussée.

La sécurité des cyclistes et des piétons sera une priorité sur le pont Raymond Poincaré. Les itinéraires cyclables permettant la jonction Villeurbanne-Lyon seront créés et/ou sécurisés.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Comme répondu ci-dessus, les connexions entre le 6ème et les territoires voisins ou plus lointains feront l'objet d'un travail partenarial important. Nous construirons des passerelles modes doux et amènerons nos ponts afin de consolider nos itinéraires cyclables et de supprimer les ruptures de parcours.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Il est effectivement important de faciliter les itinéraires et éviter les incohérences d'itinéraires, cependant, très soucieux de la sécurité, je ne suis pas favorable aux voies à contre sens souvent utilisées comme dernier recours, juste tracées au sol et peu sécurisées.

L'exemple de la sortie du tunnel mode doux du 9 vers le 6ème, est à améliorer d'autant plus qu'au carrefour Duquesne Foch, ça devient incohérent !!!

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La centralisation et remunicipalisation des crédits devrait permettre d'obtenir un linéaire cohérent et éviter les problèmes de connexions manquantes.

Action n°4

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. - avenue Verguin/cours André Philip

- pont Raymond Poincaré

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Les coupures urbaines seront rapidement sécurisées grâce à des aménagements temporaires. Ces aménagements seront au fil du mandat remplacés par des voiries cyclables pérennes. Le financement pourra venir de la métropole (Budget vélo 360 millions d'euros) ou de l'état, via le fonds mobilités actives.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Cf ci-dessus. Concernant plus particulièrement, la priorisation des axes à aménager pour le vélo, celle-ci sera étudiée avec les membres du comité vélo et grâce à la concertation des usagers du 6ème.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Pas de commentaire

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Les aménagements seront réfléchis à l'échelle de la métropole, l'utilisation du fond « Continuités cyclables » sera étudiée pour certains grands corridors cyclables.

Action n°5

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

Le plan des rues en damier de l'arrondissement permettrait la mise en place d'un plan de circulation réduisant fortement le trafic automobile en le réservant aux résidents, et reportant le trafic de transit Est/Ouest et Nord/Sud sur les grands axes (rue Garibaldi, rue Duquesne, cours Vitton, quais du Rhône, cours Lafayette, etc.)

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous mettrons en place des plans de circulation restrictifs, à l'instar des "SuperBlock" à Barcelone pour permettre l'accès motorisé aux seuls riverain-e-s, commerçant-e-s et intéressés. Les rues seront toutes en double-sens cyclable grâce au dispositif "Ville 30 km/h" (hors axes structurants) et nous mettrons fin aux autoroutes urbaines afin d'apaiser la ville et d'encourager l'utilisation du vélo.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

A ce stade, ce sujet n'est pas prévu dans notre projet pour le 6ème arrondissement. Il s'agit là d'une question globale à l'échelle de l'arrondissement et de tous nos modes de déplacement qui réclamera une consultation des habitants et une enquête sur leurs usages actuels. Une enquête pourrait être lancée à ce sujet afin d'évaluer les besoins.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI à fond ! surtout sur le secteur que je défends personnellement et au nom de ma liste Positivons Lyon 6, et puis avec le collectif Autoroute Duquesne STOP, vers une circulation apaisée. Nous constatons que le trafic a changé, que les aménagements du cours Lafayette et du cours Vitton ont modifié les comportements des automobilistes qui veulent éviter les étranglements et bouchons, les contourner, et cela au détriment des gros axes comme Duquesne, Saxe, Foch... très fréquentés et générateurs d'accidents et de pollution.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Pour rappel, 80% des Lyonnais se déplacent autrement qu'en voiture. Majoritairement à pied, soit 52% ! Et 66% des habitants de Lyon travaillent à Lyon.

En conséquence de quoi, ceux utilisent leur voiture sont davantage des grands lyonnais qui viennent à Lyon pour travailler, pour la culture etc... Ils viennent à Lyon, ils ne transitent par Lyon sauf pour ceux utilisant l'A6-A7.

Car ce que vous proposez revient à créer des ZTL dans toutes la ville. La régulation de ce type d'infrastructures revient à mettre des bornes amovibles partout. Pour la presqu'île, le budget est estimé à 5M€ or fonctionnement!

La priorité doit être donnée au mode le plus écologique de déplacement qui est aussi le plus fragile : le piéton. C'est pourquoi nous avons engagé un travail avec le recensement de 200 zones de rencontre, et notre volonté de créer 30km de liaisons vertes.

Action n°6

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Objectifs d'ici 2026 : acter le passage en "zone 30" de la totalité de l'arrondissement (hors grands axes), par un marquage au sol spécifique, par des panneaux de signalisation et par une campagne de communication d'envergure.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Les rues seront toutes en double-sens cyclable grâce au dispositif "Ville 30 km/h" : nous souhaitons faire de Lyon une ville 30, avec la généralisation des zones 30 et des doubles sens cyclables (30km/h partout sauf exception sur les axes structurants). Si nécessaire, du stationnement automobile sera supprimé pour garantir le confort des déplacements à vélo.

La synchronisation des feux tricolores avec la mise en place d'onde verte ralentie (20, 25 ou 30 km/h) pour mieux prendre en compte les vélos permettra d'apaiser la circulation et de faciliter les déplacements à vélo.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "rendre la mobilité motorisée responsable", de réduire la place de la voiture en ville et de mieux partager l'espace entre les différents modes de déplacements. Pour cela, nous nous engageons à "Généraliser les zones 30km/h hors grands axes et créer des zones de rencontre en cœur de quartier" (extrait du programme Respirations pour Lyon)

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Oui, mais certains axes prioritaires en voies d'urgence, ne peuvent être limités à 30, car les bouchons pouvant être créés peuvent empêcher les véhicules de secours et de police d'accéder sur leur lieu de mission. Tout le monde doit cohabiter ensemble y compris les voitures.

Je souligne que le 30 limite un peu la pollution, mais qu'en cas d'accident corporel, l'effet reste le même entre 30 et 50. Cette mesure pourrait être bien, mais rejetée en masse par les automobilistes. Il faut démocratiser les déplacements mode doux, transport en commun, vélo, trottinette "maîtrisée", ...en toute sécurité, et favoriser les zones parking relais. arriver à convaincre que parking relais gratuit et location de vélo ou transport en commun reviennent moins chers que des litres de carburants polluants avec les gaz d'échappements dans les bouchons !

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

25% de la ville est passée en zone 30. Il est prévu de continuer à passer les quartiers progressivement en zone 30.

Avec la création du plan Double-sens cyclable de 100km, nous avons été les artisans de l'extension de la zone 30 en Rive Gauche.

La création des 200 zones de rencontre viendra réduire encore la vitesse

Action n°7

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans avoir à traverser le flot de voitures en mouvement.

Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite.

Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu, les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans tout l'arrondissement et dans toute la ville.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Enfin nous généraliserons le déploiement des sas vélos aux feux et des cédez-le-passage-cycliste sur toutes la Métropole de Lyon de façon à faciliter, fluidifier et sécuriser les déplacements à vélo.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Le développement des double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage aux feux est en cours dans la métropole de Lyon. Des délibérations en ce sens ont été votées en ce début d'année 2020. Une évaluation sera à réaliser avant une généralisation.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Je ne suis pas favorable à cette mesure, car j'ai constaté à plusieurs reprises le danger. Les automobilistes, cyclistes, piétons ne sont pas encore prêts, et doivent être avant tout éduqués. Nous ne sommes pas encore au Pays bas où le vélo est prioritaire partout, ou presque partout.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La mise en œuvre d'un sas est prévue lors de toute rénovation de voirie.

En 2014 il n'y avait pas de cédez-le-passage au feu, et seulement 10km des double-sens.

Nous avons commencé à généraliser le cédez-le-passage avec plus de 500 feux équipés.

Nous avons fait un grand plan double-sens cyclables que nous avons défendu dans 3 réunions publiques car ce n'était pas acquis... Les arrondissements ont emboîté le pas à Montchat et à Vaise !

Alors oui à leur généralisation, mais si cela ne va pas aussi vite que vous le souhaitez, c'est parce qu'il existe des temps administratifs flous comme la validation par un organisme d'état du franchissement d'une ligne de tramway...

Enfin, il faudra aussi que les cédez-le-passage au feu pour les cyclistes ne soient pas considérés comme une priorité pour les cyclistes et les trottinettes sur les piétons qui traversent. Il faut avancer tout en étant pédagogique.

Action n°8

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Un plan de piétonnisation des rues scolaires sera initié dès le printemps 2020. Ces piétonnisations concerneront en priorité les établissements les plus touchés par la pollution. Ces mesures de piétonnisation pourront être soit temporaires, soit définitives.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faire de Lyon une ville où il fait bon marcher", d'expérimenter une sécurisation temporaire des rues devant les écoles en déviant la circulation aux heures d'entrée et de sortie des classes. Dans le 6ème arrondissement, nous débiterons cette expérimentation par la rue Crillon au droit des écoles Racine.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

C'est une mesure intéressante mais les parents sont souvent pressés, et arrivent en voiture. si une telle mesure est mise en place, le trafic automobile sera dévié et pourra générer d'autres risques. la aussi c'est une réflexion a avoir, et une éducation des parents d'enfants écoliers.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Ce sera vrai pour les véhicules motorisés

Action n°9

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie.

Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélos-cargos dans le choix et le positionnement du matériel, notamment aux abords des écoles, pour la dépose des enfants.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

D'ici 2026, nous multiplierons par 4 le stationnement sur voirie.

Les arceaux vélo seront prioritairement déployés aux intersections afin d'améliorer la co-visibilité et la sécurité de tous. Tous les lieux accueillant du public seront équipés.

Des arceaux permettront le stationnement des vélos-cargos

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", de doubler le nombre d'arceaux vélo et de tripler le nombre de places de stationnement sécurisées ainsi que d'aménager un espace vélos-trottinettes devant chaque équipement municipal. Nous intégrerons à ce programme la problématique des vélos-cargos que vous soulevez.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Oui, il faut favoriser les arceaux vélos normatifs, pas les équipement les plus coûteux et facile à mettre en place. Ensemble évitons de garer nos vélos n'importe où !

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons augmenter le nombre d'arceaux pour le passer à 50 000 sur toute la ville. Les besoin spécifiques seront étudiés pour proposer des solutions adaptées.

Action n°10

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturés. Le réseau et les capacités ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin de tous les Lyonnais à proximité de leur domicile. L'objectif est d'offrir du stationnement sécurisé diffus pour 48 % des cyclistes qui n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

Objectif d'ici 2026 :

> Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel

> Financer un équivalent de Ecorenov pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.

> Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des bailleurs sociaux (<https://programme-alveole.com>)

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

D'ici 2026, nous multiplierons par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parking souterrains, l'implantation de box et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole. Le 6e arrondissement sera évidemment concerné. Dans le cadre du développement de l'offre de stationnement sécurisé, nous installerons des vélobox en accord avec les associations cyclistes. Nous augmenterons le nombre de places vélo dans les parkings LPA

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", de construire des parkings sécurisés pour vélos à proximité des 15 principales stations de métro de Lyon. Avec la Métropole, nous généraliserons la présence de box vélos sécurisés sur les lieux centraux, les places, les marchés, mais aussi les pôles d'échanges multimodaux.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Oui, il faut multiplier les aires de stationnement de vélo et éviter les accrochages partout sur les barrières de sécurité, et pourquoi pas recycler des containers codés en parc à vélo ? Il faut négocier leurs emplacements.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons mettre en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes..etc)

Nous allons installer des Vélos box : boîtier sécurisés par badge de stationnement de 5 à 6 vélos qui prend l'espace d'une place de parking : utile dans les zones au tissu urbain dense et vieux où il y a une impossibilité à développer des stationnements aux habitants dans les copropriétés anciennes.

Nous allons demander à doubler le nombre de places à vélos sécurisés dans les LPA.

Action n°11

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

D'après l'Enquête Déplacements de 2015, 16% des déplacements ont pour motif l'accompagnement, et 6% sont justifiés par des démarches de santé. Ces déplacements sont donc supérieurs en nombre aux déplacements pour se rendre au travail (19%). Or, l'enquête de Nova7 a établi que 92 % des cyclistes disent être préoccupés par les risques de vol ou de dégradation, et 60 % disent renoncer certains trajets à cause de cela. Ces chiffres illustrent le besoin en stationnement sécurisé à proximité des équipements publics, et en particulier les écoles.

Objectif d'ici 2026 : Promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles et collèges de la métropole (<https://programme-alveole.com>)

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Il faut améliorer l'accès aux établissements scolaires à vélo en créant des voies cyclables sécurisées pour les enfants (et en les faisant respecter),

, mais aussi en leur permettant de stationner leurs vélos ou trottinette au sein de l'établissement (surtout dans les collèges qui sont souvent éloignés du domicile des collégiens).

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons développé de tels locaux dans les écoles à chaque fois que les parents et/ou les enseignants et agents des écoles en faisaient la demande et nous poursuivrons cette action au fur et à mesure du développement de la pratique du vélo. Idem pour les trottinettes.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI, c'est une bonne mesure incitative à l'utilisation des modes doux. Et pourquoi pas suggérer aux entreprises une "prime modes doux" pour ceux qui s'engagent à venir au travail en modes doux.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Si vous fréquentez les écoles, vous verrez que les élèves utilisent davantage la trottinette... Et il appartient au directeur de l'établissement d'autoriser son stationnement dans l'enceinte du bâtiment, pas à la ville.

Dans Lyon, la carte scolaire fait que vous êtes à quelques centaines de mètres seulement d'un établissement. Le mode de déplacement à privilégier doit être la marche, éventuellement la trottinette si le directeur autorise les engins dans l'école.

Enfin, nous ne sommes pas d'accord sur le principe d'encourager les enfants à aller à l'école en vélo car ils circuleront sur les trottoirs comme la loi les autorise jusqu'à 7 ans. Quand vous voyez déjà la grande convergence du matin des parents avec leurs enfants, nous ne souhaitons pas créer de conflits d'usage.

Tout ne doit pas être effectué à vélo d'autant que dans ce cas précis, il y a maximum 5min de marche pour les enfants, 10 à 15min pour les collégiens...

Action n°12

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.

Objectifs d'ici 2026 : Soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous créerons un réseau d'hôtels de logistique urbaine, c'est-à-dire des points de relais de livraison et de stockage temporaire de colis et de déchets de chantier, pour accompagner la transition et faire des livraisons vertes. La problématique des livraisons, et notamment du dernier kilomètre, doit être prise en compte dans la mise en oeuvre de nos politiques économiques et environnementales.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "une administration ambitieuse et exemplaire", de mettre à disposition des services techniques des vélos-cargos, des Vélos à Assistance Électrique et des triporteurs électriques.

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", d'encourager la livraison à vélo, par vélo-cargos, par des mesures spécifiques facilitantes pour ce mode de livraison (avec la Métropole).

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Je suis favorable à un partage de la ville pour tous, piétons, vélos, voiture, camions, je suis favorable à son développement économique. Pour des entreprises ou commerces de centre ville on ne peut pas les "bloquer" en imposant une telle mesure. Elle seraient pénalisées. Pour les autres PME, et petites livraisons, oui, je suis favorable au vélo cargo comme par exemple les livraisons de petits paquets par l'entreprise TNT très visible dans les rues de Lyon.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Sont prévus des pôles logistiques autour de la ville pour optimiser le nombre de camions en livraison.

C'est l'objectif dans du grand hôtel logistique que nous sommes en train de construire au port Edouard Herriot. Le choix d'implantation a été guidé pour utiliser davantage le fleuve pour l'arrivée des marchandises à Lyon, et assurer le dernier kilomètre le plus écologiquement possible.

Des zones de transfert intermédiaires en centre ville sont à envisager. Nous travaillerons avec les associations de commerçants pour optimiser les flux logistiques sur le dernier kilomètre.

LPA utilise aussi plusieurs de ses parkings en hôtel logistique. Mais cela crée aussi des nuisances nocturnes.

Enfin, nous rappelons que la logistique concerne 30% du trafic en ville. S'il convient de favoriser les transports en vélo pour le dernier kilomètre, il convient aussi de limiter les achats qui passent par une livraison à domicile.

Action n°13

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.)

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Ces actions seront développées avec la Métropole.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Oui, la location de vélos, courte ou longue durée est essentielle pour favoriser la place du vélo dans la ville, il faut donc des tarifs bien négociés, et l'aide de la métropole, voir de la région. Favoriser les accords avec les magasins de vélos avec les tests gratuits une journée.

"essayez et gagnez un oui sur votre abonnement , ou tout autre idée. pour les transports en commun positivons Lyon propose la gratuité jusqu'à 12 ans. Mesure a étudier en terme de coût de financement.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

A Lyon, nous bénéficions d'un écosystème du vélo très important avec de grands acteurs privés du vélo comme le vélonaute ou autre.

L'objectif d'une collectivité n'est pas nécessairement de déstabiliser cet écosystème. Vélo'V a permis de remettre les gens en selle, la nouvelle offre Vélo'V nous parait suffisante, d'autant qu'il existe une offre de prix pour toutes les bourses : du vélo d'occasion avec les bourses aux vélos que nous soutenons à un vélo électrique de qualité avec MyVélo'V...

Action n°14

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Objectifs d'ici 2026 :

> *Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 5 km du domicile ou du lieu de travail*

> *Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers*

> *Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.)*

> *Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés.*

> *Décupler les vélos-écoles (pour les particuliers et pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite)*

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous mettrons à disposition des locaux et accompagnerons l'installation et le maintien d'au moins un atelier d'auto-réparation dans chaque circonscription de la Métropole.

Afin de lutter contre le vol de vélo, nous travaillerons avec les associations, les commerçants et les ateliers de réparation de vélo pour offrir le marquage Bicycode à tous les propriétaires de vélo et créer un fichier au niveau métropolitain. Notre objectif est d'avoir au moins un atelier de réparation ou d'auto-réparation de vélos par arrondissement, comme c'est déjà le cas dans le 6ème arrondissement avec l'Etablicyclette..

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", d'accompagner le développement de vélos-écoles dans les quartiers et dans l'axe "inciter les Lyonnais à agir pour notre environnement et notre santé" de favoriser la création de Repair Cafés pour contribuer à l'économie circulaire et à la réutilisation via l'entraide.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Oui, c'est une tres bonne résolution, je suis favorable à la réinsertion, et à la création d'emplois ! J'ai déjà utilisé ce type de

services.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Au début du mandat en 2014, la ville ne soutenait pas les associations vélo.

Lorsque nous les avons soutenues (2 ateliers : Chat Perché et Change de Chaîne, et la Maison du Vélo), ce sont les élus verts qui étaient contre...

Nous soutenons les ateliers vélo depuis 3 ans pour qu'ils puissent se fournir auprès de la fourrière municipale. Nous avons d'ailleurs un rendez-vous prochainement pour mettre en place un système plus efficace...

Nous allons mettre en œuvre des Conciergeries vélo en pied d'immeubles sur des locaux vacants préemptés par la ville ou la Métropole dont la gestion sera confiée à des associations Objectifs: redynamiser le quartier, offrir une multitude de services (garage, réparation, paniers légumes..etc)

Action n°15

Créer une agence d'écomobilité, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à stimuler les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Cette agence d'écomobilité pourra être créée en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise de la Maison du Vélo .

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous n'avons pas prévu la création d'une telle agence. Néanmoins la création d'une commission métropolitaine des modes doux répond à ce même objectif de stimuler, faciliter, inciter aux alternatives à la voiture, que ce soit le vélo ou la marche à pied, qui est également un axe fort de notre programme d'arrondissement.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Il y a déjà plein d'initiatives. j'y serai favorable si elle ne concurrence pas les autres actions, et qu'elle les fédère.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

L'Observatoire des déplacements de l'agglomération lyonnaise est en charge de s'assurer de la bonne mise en place du Plan de Déplacements Urbains, qui vise à diminuer la part de la voiture et multiplier par 4 les trajets en vélo d'ici 2030

La plateforme de mobilité OnlyMoov a été créée à cet effet afin d'inciter les usagers à réfléchir en fonction du temps de parcours.

Nous proposons de compléter cette application par une information complémentaire concernant avec des propositions en fonction des parcours les plus écologiques.

Action n°16

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Objectifs d'ici 2026 : Former l'ensemble des élèves de primaire de la ville de Lyon au savoir-rouler

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous accompagnerons la pratique du vélo dès l'enfance en proposant l'apprentissage du savoir rouler et les indispensables du code de la rue à l'école et au collège.

Nous accompagnerons aussi les parents qui souhaitent développer la pratique du vélo avec leurs enfants.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo", de poursuivre le programme Roule cool, que nous avons créé, qui concerne tous les enfants de CM2 (apprentissage du vélo, du code de la route, de la conduite en toute sécurité...)

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI, avec positivons Lyon nous militons pour cela. Et à titre personnel j'y suis très favorable. L'avenir des comportements des jeunes passe par la famille en premier mais aussi l'école.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

C'est à l'éducation nationale et à la police nationale d'assurer cette formation. Les collectivités, déjà contraintes financièrement par les réformes successives n'ont pas à se substituer à leurs missions. Et j'invite les associations à faire un

lobbying au niveau national pour que l'éducation assure bien cette partie qui fait partie du programme scolaire en CM2.

Action n°17

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Les écoles seront progressivement équipées d'une flotte de vélos municipaux, qui sera entretenue par des ateliers associatifs de réparation de vélo. Tous les enfants passeront le « permis vélo – trottinettes ».

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

La Ville de Lyon met des vélos à disposition des écoles élémentaires. Un budget est prévu pour acheter, entretenir et réparer des petits vélos et des draisienne dans les maternelles où les cours d'école disposent de tracés de pistes pour inciter les enfants à faire du vélo de manière ludique. Nous poursuivons ces actions.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Oui pourquoi pas, si les subventions peuvent le permettre. Cette mesure doit compléter leur programme prévention routière, souvent réalisé sur piste spéciale.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Lorsque la police nationale assure la formation, elle propose tout le matériel. Encore une fois, la collectivité n'est pas un substitut de l'Etat dans ses missions.

Action n°18

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Pas de commentaire

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Pas de commentaire

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Oui, je viens de répondre a l'action 17, pour les écoles. pourquoi pas pour tout le monde effectivement et de préférence le WE ou le soir ou les écoles n'utiliseront plus les pistes d'apprentissage.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous pensons qu'il est possible d'utiliser les équipements existants comme sites d'apprentissage, comme le font déjà les vélos écoles de Lyon (Janus et Maison du Vélo) qui utilisent le parc de Gerland, le parc de la Tête d'Or et les Berges du Rhône.

Action n°19

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Oui, en tant qu'élue, je compte bien conserver mes habitudes de cyclistes car elles sont nécessaire à ma santé !

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

L'exemplarité des élus est importante pour notre liste. Nous avons d'ailleurs signé une charte éthique pour nous engager sur cette exemplarité.

La Mairie d'arrondissement mettra des vélos à disposition des élus pour les inciter à se déplacer à vélo.

Matthieu Sausset

Je préfère la trottinette

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI vous pouvez compter sur moi, je m'y engage car je le pratique déjà et suis reconnu pour cela avec mon vélo bleu blanc rouge

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Pour leur déplacements les élus disposent actuellement d'un abonnement TCL, il leur sera fourni également un abonnement

vélov

Action n°20

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Les services municipaux seront progressivement équipés de vélos et de vélo-cargos car ce sont les moyens de déplacement les plus efficaces en ville.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Déjà répondu plus haut

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI c'est une très bonne initiative , comment cela n'a pas été déjà fait plutôt que les voitures électriques. c'est moins coûteux.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Le prestataire de la cantine ne peut pas livrer 25 000 repas à vélo en une matinée.

Les repas à domicile dépendent des associations d'aide au maintien à domicile, pas de la ville.

Pour les espaces verts, il s'agit de matériel lourd et déchets verts encombrants qui ne peuvent être déplacés par vélo-cargo, d'autant qu'il s'agit d'un travail en équipe...

La hausse des effectifs de la police municipale concernera pour partie la brigade cycliste.

Action n°21

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus et, de vélobus dans tout l'arrondissement et toute la ville

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Les pédibus et les vélobus peuvent fonctionner s'ils sont réellement soutenus par les municipalités.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous développerons les pédibus et vélobus à la demande des parents. Certains d'entre eux ont néanmoins été arrêtés car ils posaient des problèmes de responsabilité civile aux parents. Néanmoins nous poursuivrons le soutien aux associations qui forment et accompagnent les parents pour mettre en place des lignes de pédibus et vélobus à la demande et pour informer les nouveaux parents d'élèves sur ces dispositifs vertueux.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Je ne suis pas contre, mais trouve que cette mesure vélobus est plus facile a mettre en place dans des zones rurales, cf reportage TV TF1 d'une petite commune qui pratique cela en velobus. Les jeunes font du sport et arrivent en forme à l'école. si c'est le cas, qui la finance, la ville, les écoles, la métropole, la région ?

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Le maillage territorial et la densité lyonnaise font que les enfants habitent à proximité de leur établissement.

Nous soutenons financièrement la Maison du Vélo pour la mise en place de Pedibus, mais peu de parents sont réellement intéressés.

Action n°22

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Grand Lyonnais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo, Faites du Vélo, bourses aux vélos dans différentes communes de la métropole etc.

Objectif d'ici 2026 : Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Toutes les initiatives collectives et associatives qui encouragent les déplacements cyclables seront fédérées et soutenues.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Pas de commentaire

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI ! ces initiatives existent déjà, mais pourquoi pas comme la fête des voisins à Lyon que j'ai créée en 2002 arrivant de Paris et créatrice de lien social et intergénérationnel.... c'est devenu une classique. dans le cadre de mon métier j'ai véhiculé en vélo des personnes âgées qui seraient donc ravies d'une ballade à cette occasion (Velotaxi)

D'autre part, je valorise notre projet "METAMORPHOSE" qui vise à faire sauter l'échangeur polluant, bruyant et accidentogène de Perrache. Avec ce projet un nouveau tube mode doux pourra être créé sous la colline de Fourvière, la création d'une voie enterrée pour le trafic routier, une valorisation des modes doux, et 44ha d'espaces verts de Perrache à Pierre Bénite, en créant le bout manquant de la via Rhôna très empruntée par les cyclistes et présente dans tous les guides. C'est pour moi la meilleure proposition des grands projets de campagne, il fallait oser ce que tout le monde voulait faire. C'est aussi pour cela que je me suis engagé à leurs côtés, étant moi-même sans étiquette et soucieux de préserver notre environnement. Reste à le valoriser, et à le mettre en place. renseignements sur www.positivonslyon.fr

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La Presqu'île sera piétonne tous les samedis.

Action n°23

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Nous nous engageons à réaliser des campagnes de communication et sensibilisation autour des mobilités actives afin d'inciter les lyonnais de se déplacer à vélo. Une communication régulière sera également réalisée dans les journaux d'informations citoyennes.

La police municipale et les associations seront encouragées à travailler conjointement lors de campagnes de sensibilisation.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous avons prévu dans notre programme municipal, volet santé-environnement, axe "faciliter le report modal et la pratique du vélo" de développer la brigade vélo avec pour objectif la verbalisation des voitures stationnées sur bandes cyclable.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI, c'est dangereux pour les piétons et handicapés, notamment les mals voyants. c'est valable aussi surtout pour ces trottinettes.

Je reviens sur le point "éducation" tout passe par là, donc, dès le plus jeune âge.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

Nous allons mettre en œuvre une véritable Brigade Cycliste de Police Municipale qui puisse faire de la prévention sécurité auprès des cyclistes + verbaliser tout comportement ou stationnement empêchant la circulation des cyclistes en sécurité.

La vidéo-verbalisation va être généralisée à tous les stationnements gênants.

Action n°24

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville.

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

A travers le plan de déplacement des entreprises, des actions de promotion du cyclisme seront encouragées.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Nous n'avons pas prévu ce point là dans notre programme. La compétence économique relève de la Métropole.

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

OUI, je l'ai déjà fait à titre professionnel.

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

La loi sur la transition écologique impose aux entreprises de mettre en place des PDE. Il incombe aux CCI et aux chambres des métiers et de l'artisanat d'aider les entreprises à les mettre en place avec l'aide de la Région qui possède la compétence économie.

Commentaires généraux

Florence Delaunay (Maintenant Lyon pour tous Les écologistes avec Grégory Doucet)

Les mobilités actives (marche et vélo) sont des leviers puissants de transformation des sociétés . Elles permettent de des déplacements vertueux, à la fois pour l'individu et la société. Les aménagements cyclables de qualité sont inclusifs, ils permettent à toutes et à tous de se déplacer librement et efficacement. Nous souhaitons une ville " à hauteur d'enfant" et les voies pour les vélos doivent être conçues pour tous les habitants, quel que soit leur âge.

Florence Delaunay

Pas de commentaire

Anne Brugnera (RESPIRATIONS avec Georges KEPENEKIAN)

Diminuer l'usage de la voiture dans Lyon au profit des mobilités douces et actives permettra tout à la fois de réduire la pollution et d'augmenter l'activité physique des habitants et donc leur santé et leur bien-être.

Nous ferons de Lyon une ville "bicycle friendly" pour des aménagements adaptés, un plan vélo ambitieux, une éducation au vélo des enfants mais également des adultes grâce aux vélos-écoles...

Ci-dessous extrait de notre programme volet Santé-environnement, axe faciliter le report modal et la pratique du vélo :

"S'associer à la Métropole pour développer le plan vélo qui intègre un Réseau Express Vélo Végétalisé (REVV) pour favoriser les déplacements en vélo depuis, vers et dans Lyon

Mettre en place une signalétique particulière pour vélos

Doubler le nombre d'arceaux vélo et tripler le nombre de places de stationnement sécurisées

Construire des parkings sécurisés pour vélos à proximité des 15 principales stations de métro pour faciliter le report modal

Expérimenter des pistes peintes en couleur sur les grands axes ou croisements dangereux pour favoriser les bons rapports

avec les automobilistes, définir l'espace de chacun et encourager les cyclistes sur les axes très fréquentés

Équiper les rames des funiculaires d'espaces vélos (5ème) et expérimenter l'ajout de portes-vélos sur les bus « des collines »

Encourager la livraison à vélo, par vélo-cargos, par des mesures spécifiques facilitantes pour ce mode de livraison (avec la

Métropole)

Promouvoir une ville de Lyon « bicycle friendly » par des actions de communication

Aménager un espace vélos-trottinettes devant chaque équipement municipal

Créer un évènement sportif familial autour du vélo

Accompagner le développement de vélos-écoles dans les quartiers

Poursuivre Roule cool pour tous les enfants de CM2 (civisme)

Développer la brigade vélo avec pour objectif la verbalisation des voitures stationnées sur bandes cyclable"

Matthieu Sausset

Pas de commentaire

Bertrand Maigre de la Motte (Positivons Lyon 6 (réponse a titre personnel, Matthieu Sausset

Tete de liste Positivons Lyon a déjà répondu))

Votre initiative est bonne et les moyens mis en place pour sensibiliser les politiques est bon. Bravo

Ensemble sachons partager l'espace public, en étant respectueux des différents modes de transports. TOUTE UNE

EDUCATION !

Bertrand

Sylvain Maillard (Prendre un temps d'avance)

L'équipe "Prendre un temps d'avance" doublera le kilométrage de voies cyclables pendant le mandat pour atteindre 2000 km sur la métropole.

Nous proposons de réaliser en deux étapes un nouveau grand corridor cyclable transversal, qui reliera l'Est et l'Ouest, du Campus Porte des Alpes et St-Priest à Techlid. Nous commencerons par le réaménagement de l'avenue Bertholot, le boulevard Mermoz puis jusqu'à St-priest et le sud-est. La suppression de l'autoroute A6-A7 rendra un tube du tunnel sous Fourvière disponible pour la suite du grand corridor cyclable Est-ouest, de Perrache jusqu'à Techlid.

Le pont de la Mulatière aura une deuxième vie, reliant deux nouveaux grands corridors cyclables :

- Sur le Rhône rive droite l'espace libéré sera végétalisé, avec des voies dédiées pour les transports en communs et les vélos, de Caluire jusqu'à Oullins.

- Sur la rive droite de la Saône, la piste cyclable continuera son chemin à la Mulatière en direction de Oullins et Pierre-Bénite.

Nous allons poursuivre la réalisation du boulevard Garibaldi, dans le prolongement des aménagements déjà existants.

La rue de Gerland sera transformée, pour permettre d'y faire passer une jonction côté ville entre les parcs de la Tête d'or et de Gerland, en complément des berges du Rhône.